

« UN LIEU DE VIGILANCE, UN LIEU VIVANT, UN LIEU POUR LA VIE »

Cérémonie du 21 juillet 2013 au Wagon souvenir des Milles

**Journée nationale
à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français
et en hommage aux Justes de France**

Quatre-vingt-dix-sept noms retrouvés d'enfants déportés des Milles furent lus. Un à un. Avec leur âge.
«Moïse Altmann, 13 ans... Werner Goldschmidt, 17 ans, Helga Hirsch, 4 ans... Jan Kraus, 1 an. »

Par la voix assurée et pourtant émouvante de ce jeune garçon du même âge que certaines des victimes de la barbarie nazie. Bouleversant et effroyable

Comment alors ne pas être envahi par la tristesse, l'écœurement et la révolte en pensant à ces événements effroyables où des humains ne sont plus considérés comme tels parce qu'ils sont juifs ou supposés tels ? Comment ne pas penser à ces enfants privés d'avenir, à ces beautés assassinées, à ces familles anéanties ? Mais comment ne pas saluer non plus le courage et la beauté des actes réalisés par l'ensemble des Justes de France ?

C'est alors que la liste des « Justes parmi les Nations » ayant œuvré auprès des internés et déportés du Camp des Milles prend toute sa force, d'autant plus qu'elle fut lue par Madame Lise Donadille, fille d'un de ces Justes du camp des Milles.

Cette Journée nationale commémore les 16 et 17 juillet 1942 à Paris : 13 152 juifs dont 4 115 enfants sont arrêtés et envoyés au Vélodrome d'Hiver. Moins de cent personnes, dont aucun enfant, survécurent à la déportation qui s'ensuivit.

Août et septembre 1942 au Camp des Milles, plus de deux milles hommes, femmes et enfants juifs sont déportés à Auschwitz via Drancy.

Ne pas oublier...

Devant le Wagon du souvenir, Denise Toros-Marter récita avec une voix ferme le poème « Liberté » qu'elle écrivit à 16 ans lors de sa libération d'Auschwitz.

Et ce sont les enfants de l'école juive d'Aix-en-Provence qui cette fois accompagnèrent les dépôts de gerbes précédant les discours.

Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles, après avoir évoqué les persécutions contre les juifs et les tsiganes, interpella avec force : *« Comment ne pas tout faire pour comprendre et retenir à jamais les leçons de ce traumatisme dans la civilisation que fut la Shoah, à la fois unique par son paroxysme, sa modernité et sa proximité, et exemplaire par l'universalité des ressorts humains récurrents qu'elle mit en œuvre?... Le Mémorial du camp des Milles s'est donné mission de tirer les leçons de l'expérience du pire et d'insister sur l'exemple de ceux qui ont su s'engager et réagir, les Justes en particulier... Dans une période marquée par l'ébranlement de beaucoup de repères, mais aussi par des crises multiples, par la peur de l'Autre et par de dangereuses crispations identitaires, comment ne pas se demander avec lucidité à quelle étape nous en sommes aujourd'hui sur le « chemin vers le crime de masse », alors que montent les peurs, les fanatismes et les tendances autoritaristes, alors que les injustices sociales continuent de miner les sociétés, alors que la puissance technologique se développe toujours plus vite que sa maîtrise par l'homme ? ... Par ses activités pédagogiques et culturelles, le Mémorial des Milles veut être un lieu de vigilance, un lieu vivant, un lieu pour la vie ».*

Dan Amiach, président de la Communauté juive d'Aix en Provence, souligna combien la communauté juive avait compris dès le départ la vocation universaliste du Mémorial du camp des Milles, à partir de l'histoire des internés mais pour éclairer l'humanité bien au-delà de l'histoire juive, rappelant pour exemple la visite récente d'élus rwandais bouleversés par le lieu et par les explications qu'il présente sur les mécanismes humains qui peuvent conduire au pire et sur ceux qui permettent aussi les résistances.

Puis Maryse Joissains-Masini, maire d'Aix-en-Provence et Président de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix salua la présence des consuls généraux d'Israël et d'Allemagne et l'action remarquable de la Fondation du camp des Milles, soutenue par les collectivités et l'Etat, avant de déclarer : « *Nous pouvons reconnaître les ferments de ce qui est en devenir, de ce qui pourrait ressembler à ce que certains ont vécu. Il ne faut pas simplement s'en remettre à de belles paroles, il faut dans l'action qui doit être la nôtre jour après jour, heure après heure, discours après discours, avoir le courage de pointer des éléments qui aujourd'hui nous remettent dans des conditions qui ont été celles de notre pays il y a 70 ans.* »

Enfin, Yves Lucchesi, sous-préfet d'Aix-en-Provence, au nom de l'Etat, lut le message national de M. Kader Arif, Ministre délégué aux Anciens combattants qui rappelle l'horreur de la rafle du Vel d'Hiv et des rafles suivantes, ainsi que la déclaration du président de la République réaffirmant « *l'engagement de l'Etat, au nom de la France, à protéger l'ensemble de ses habitants, à enseigner plus largement encore l'histoire de la Shoah. Il n'y aura pas pour la République de mémoire perdue. Lutter sans relâche contre l'antisémitisme, le racisme, l'exclusion, c'est la condition de notre unité.* »

Contacts Presse :

ODILE BOYER

odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy .

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"

L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m2 de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. **Entrée libre.**

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. **Entrée libre.**

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation. **Accès libre.**

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF et le Groupe Altea.

www.campdesmilles.org